



**REPUBLIQUE TUNISIENNE**  
Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique



**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la  
Formation Professionnelle, de l'Enseignement  
Supérieur et de la Recherche Scientifique

**COMITE TECHNIQUE MIXTE TUNISO-MAROCAIN**  
**POUR LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION**

**APPEL A PROPOSITIONS 2019**  
**Projets Recherche et Développement**

Conformément à la convention de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique entre le Gouvernement de la République Tunisienne et le Gouvernement du Royaume du Maroc signée à Rabat le 11 décembre 2017, le Ministère Tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et le Ministère Marocain de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MENFPESRS) lancent conjointement un nouveau appel à propositions pour le financement des projets de Recherche et Développement.

### **1. Objectif du programme de coopération**

Ce programme vise à soutenir des projets de recherche et développement structurants répondant aux enjeux économiques et sociétaux visant notamment des retombées économiques et technologiques directes pour les deux pays en termes de valeurs ajoutées, d'emplois (accroissement, maintien de compétences), d'investissements (renforcement de sites industriels ou de services), ou d'anticipation de mutations économiques.

La réalisation des projets doit comporter des activités de recherche, de valorisation et d'innovation en impliquant le secteur socio-économique.

### **2. Thématiques prioritaires**

Cet appel à propositions cible les thématiques prioritaires suivantes :

- Sciences Humaines et Sociales : adéquation formation-emploi, migration, culture et médias, etc.
- Eau, environnement et changements climatiques: pollution, biodiversité, sécheresse, ressources halieutiques...
- Santé: contrôle et qualité de la santé publique et des soins, maladies chroniques et émergentes, ...
- Énergies renouvelables et efficacité énergétique.
- Big Data, Internet des Objets...
- Intelligence Artificielle et ses applications

### 3. Equipes et participants concernés

Cet appel à propositions est ouvert aux équipes de recherche relevant des universités et établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche scientifique publics travaillant sur les thématiques susmentionnées.

Conditions de participation:

- L'implication de plusieurs équipes des deux pays est fortement encouragée (au moins deux équipes tunisiennes et deux équipes marocaines) ;
- L'implication d'au moins un doctorant marocain préparant sa thèse en régime de cotutelle ou de codirection. Une convention de cotutelle sera signée entre les deux partenaires selon un modèle établi;
- L'implication d'au moins un post-doctorant tunisien.

L'implication des partenaires socioéconomiques est fortement recommandée.

### 3. Moyens alloués

#### ❖ Du côté tunisien

Les moyens attribués par la partie tunisienne à **chaque projet** sont de l'ordre de **90 000 Dinars** et concernent les dépenses de :

#### *Mobilité*

- frais de voyage des chercheurs (seniors et juniors) tunisiens vers le Maroc ;
- frais de séjour des enseignants chercheurs marocains en Tunisie ;
- frais de séjour des doctorants et des post-doctorants marocains en Tunisie.

#### *Appui logistique*

- Achat de petit matériel non inventorable et de produits consommables ;
- Acquisition d'ouvrages, de livres, de documents;
- Frais d'inscription aux colloques en lien direct avec projet;
- Frais d'organisation des manifestations scientifiques en lien direct avec le projet ;
- Frais engagés pour la publication des travaux réalisés et dûment enregistrés.

#### ❖ Du côté marocain

Les moyens attribués par la partie marocaine à **chaque projet** sont de l'ordre de **300 000 DH** et concernent les dépenses de

#### *Mobilité*

- frais de voyage des enseignants-chercheurs marocains vers la Tunisie ;
- frais de voyage des doctorants et post-doctorants marocains vers la Tunisie ;
- frais de séjour des enseignants chercheurs tunisiens au Maroc ;
- frais de séjour des doctorants et des post-doctorants tunisiens au Maroc.
- Frais de recrutement d'un Doctorant et un post-doctorant impliqués dans la réalisation du projet (une bourse).

#### *Appui logistique*

- Achat de petit matériel non inventorable et de produits consommables ;
- Frais d'inscription aux colloques en lien direct avec projet;
- Frais d'organisation des manifestations scientifiques en lien direct avec le projet ;
- Frais engagés pour la publication des travaux réalisés et dûment enregistrés.

Les rémunérations du personnel non statutaire (Doctorants, Post-doctorants et CDD) participants dans le projet devront être conformes à la décision conjointe, du 14 janvier 2016, relative à la gestion des ressources propres des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et technique).

**Nb: Un cofinancement des projets par des opérateurs socioéconomiques est fortement recommandé et constitue un critère positif dans la sélection des projets.**

#### **4. Critères de sélection des projets**

Chaque proposition est évaluée par des experts de chacune des deux parties, les critères retenus pour la sélection des dossiers sont les suivants :

- Originalité du thème de recherche proposé et son intérêt pour les deux pays ;
- Qualité scientifique, caractère innovant, valeur ajoutée et impacts du projet ;
- L'excellence des équipes intervenantes et leur complémentarité ;
- Adéquation du nombre et profils des partenaires socioéconomiques, laboratoires académiques, acteurs socioculturels ;
- Pertinence de la méthodologie et des dispositions envisagées pour la gestion du projet et le fonctionnement du consortium,
- Perspectives d'exploitation et de valorisation des résultats du projet.

**NB :** Une attention particulière sera réservée aux projets ayant **un caractère pluridisciplinaire** et aux projets capables à terme de **se structurer en réseau** avec une ouverture possible vers des projets plus ambitieux (H2020, PRIMA,...).

#### **5. Modalités de fonctionnement et de suivi des projets sélectionnés**

- **La durée du projet** est de **3 ans**.
- La **reconduction** pour la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année est conditionnée par une évaluation positive du rapport scientifique et financier du projet remis par les coordonnateurs marocain et tunisien selon un modèle bien défini.
- **Toutes publications parues dans le cadre de ce programme** (articles dans les revues ou les journaux spécialisés, communications et posters dans des congrès et des colloques, rapports, présentations orales ...) **devront explicitement mentionner le soutien du MESRS, du côté tunisien, et du MENFPESRS, du côté marocain, ainsi que le code du projet.**
- Les modalités de gestion sont présentées dans le manuel « Modalités d'utilisation des moyens accordés » envoyé aux chefs des projets **retenus** lors de la notification des moyens alloués.

#### **6. Calendrier**

- Lancement de l'appel à propositions : **01 octobre 2018**
- Date limite de soumission des propositions : **20 novembre 2018**
- Réunion du comité technique tuniso-marocain et sélection des projets : **décembre 2018**
- Démarrage des projets retenus : **janvier 2019**

#### **7. Modalités de soumission des projets**

Le formulaire de présentation de projet est téléchargeable en Tunisie à partir du site Web du Ministère Tunisien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) ([www.mes.tn](http://www.mes.tn)) et au Maroc à partir du site Web du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ([www.enssup.gov.ma/fr/Chercheurs/annonces-de-recherche](http://www.enssup.gov.ma/fr/Chercheurs/annonces-de-recherche)).

Les dossiers de candidature doivent être déposés **conjointement** :

#### **En Tunisie:**

À la Direction Générale de la Recherche Scientifique (DGRS), Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Avenue Ouled Haffouz - 1030 Tunis, et *par courrier électronique en un seul fichier au format PDF* à l'adresse suivante: [tunisie.coop.univ@gmail.com](mailto:tunisie.coop.univ@gmail.com)

Le dossier déposé doit être, **obligatoirement**, revêtu des signatures du chef du projet tunisien, du chef d'établissement et du président d'université pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et des représentants des ministères de tutelle pour les établissements en cotutelle.

#### **Au Maroc:**

À la Direction de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (DRSI), Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à l'adresse postale suivante : **Rue Idriss Al Akbar, BP. 4500, Hassan, Rabat**, et *par courrier électronique en un seul fichier au format PDF* à l'adresse suivante: [coopmt.drsi@enssup.gov.ma](mailto:coopmt.drsi@enssup.gov.ma).

Le dossier déposé doit être revêtu de la signature du chef du projet Marocain, du chef de l'établissement et du président d'université.

### **8. Critères d'éligibilité**

La proposition de projet doit être déposée par chacun des chefs de projet, marocain et tunisien, auprès des instances de tutelle de son pays et de manière identique quant au contenu scientifique, à la composition des équipes et aux moyens demandés.

Chaque dossier de candidature doit être présenté selon le formulaire joint à l'appel à candidatures.

Le non-respect des conditions susmentionnées ou du délai de soumission entraîne automatiquement le rejet de la proposition du projet.

### **9. Contact**

#### **\* En Tunisie :**

##### **Madame Awatef SOLTANE**

Directrice des Programmes de Partenariat Scientifique  
Direction Générale de la Recherche Scientifique  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
50 Avenue Mohamed V, 1002 Tunis El Mina  
Tél-Fax : 00 216 71 83 53 51;  
E-mail : [awatefsoltane@gmail.com](mailto:awatefsoltane@gmail.com)

##### **Madame Dhouha GAMMOUDI**

Sous Directeur des programmes de partenariat scientifique euro-méditerranéen et multilatéral  
Direction Générale de la Recherche Scientifique  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
50 Avenue Mohamed V, 1002 Tunis El Mina  
Tél-Fax : 00 216 71 83 53 51;  
E-mail : [tunisie.coop.univ@gmail.com](mailto:tunisie.coop.univ@gmail.com)

**\* Au Maroc :**

**Madame Touria ESSAID,**

Chef du Service de Promotion de la Recherche Scientifique,  
Direction de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (DRSI), Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique **Rue Idriss Al Akbar, BP. 4500, Hassan, Rabat**

Tél. : 00 212 537 21 76 47/44/49

Fax : 00 212 537 21 76 70/50

E-mail : [essaidtouria.ds@gmail.com](mailto:essaidtouria.ds@gmail.com)

**Madame Hind El GADARI,**

Chef du Service du suivi et de l'évaluation des programmes de recherche,  
Direction de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (DRSI), Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**Rue Idriss Al Akbar, BP. 4500, Hassan, Rabat**

Tél. : 00 212 537 21 76 47/44/49

Fax : 00 212 537 21 76 70/50

E-mail : [elgadarivet.h@gmail.com](mailto:elgadarivet.h@gmail.com)